



N° D'IMPRIMÉ CV60626178

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

DATE DU CONTRÔLE

29/10/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25010202

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances critiques : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) ARG, ARG
5.2.3.e.3. PNEUMATIQUES : La profondeur des sculptures n'est pas conforme aux exigences ARG

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG
4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse G, ARG, D
4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite G
4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) G, D
4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARG
5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu AR
6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AVD
6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures G, D
6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures ARG

Défaillances mineures :

4.6.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE) : Glace défectueuse ARG

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S033C324

RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 091C0438

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays

GH-802-EA (F)

Date d'immatriculation

27/06/2022

Date de 1^{ère} mise en circulation

27/06/2022

Marque

RENAULT

Désignation commerciale

MASTER

N° dans la série du type (VIN)

VF1MA000069478324

Catégorie internationale

N1

Genre

CTTE

Type/CNIT

N10RENCTD83K508

Énergie

GO

Document(s) présent(s)

Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

68768

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-4.1 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	7 %		24 %	
Forces verticales :	1468 daN		835 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	526 daN	507 daN	300 daN	348 daN
Déséquilibre (<20%) :	4 %		14 %	
Forces de freinage (efficacité) :	526 daN	507 daN	300 daN	348 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	72 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	19 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.53 m-1) :	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :	+0.4 %		-0.7 %	



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO